

FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION A L'OFFRE KEUR GUI MAX
Les présentes conditions complètent les <u>Conditions Générales de Vente</u> disponibles sur <u>www.orange.sn</u>

INFORMATIONS CLIENT	
Prénoms et nom :	
Nom et qualité du représentant* :	
Adresse:	
Adresse de facturation :	
Profession : Email :	
Téléphone bureau : Téléphone domicile : Téléphone domicile :	
Pièce d'identité produite : Carte d'identité Passeport Autre (préciser) :	
Numéro de la pièce d'identité produite :	
	CONDITIONS PARTICULIERES
DESCRIPTION DE L'OFFRE	Mise en service
EQUIPEMENTS A METTRE A LA DISPOSITION DU CLIENT Téléphonique fixe :	SONATEL réalise une étude de faisabilité afin de déterminer au préalable si l'adresse d'installation choisie par le Client se situe dans une zone couverte par ADSL. Le Client fait son affaire personnelle de l'accès à son domicile à SONATEL ou son mandataire ainsi que de la disponibilité du courant électrique pour utiliser le Service. Le Service ne pourra fonctionner qu'en cas de compatibilité des équipements terminaux. Le Client prendra toutes les mesures nécessaires pour s'assurer de cette compatibilité. Délai estimatif de mise en service : entre 3 et 10 jours après confirmation consécutive à l'étude de faisabilité technique. Une fois la possibilité de l'installation confirmée après l'étude de faisabilité technique, le Client doit payer les Frais d'accès avant installation de la fibre dans son domicile Durée d'engagement
CONDITIONS FINANCIERES	12 mois 24 mois 36 mois
Redevance mensuelle Frais d'accès au Service *Article 516 de la loi 2012-31 du 31 décembre 2012 portant Code Général des Impôts : les factures dépassant le montant de 100.000 FCFA, payées en espèces doivent supporter un droit de timbre égale à 1% du montant de la facture toutes taxes comprises. OPTIONS SUR LES BOUQUETS TV ACCESSIBLES Pour souscrire aux options suivantes, veuillez cocher la case correspondante (1): Access : + 5 000 F CFA TTC**/mois Evasion : + 10 000 F CFA TTC**/mois Tout Canal : + 40 000 F TTC**/mois Option Charme : 6000 F TTC*/mois Uption Charme : 6000 F TTC*/mois L'accès au bouquet CANALSAT est payant. Le Client devra, en plus de ce formulaire, signer les Conditions d'abonnement de CANAL + AFRIQUE. (*) Le Client qui souscrit à ce pack devra payer le montant correspondant en sus de la redevance mensuelle.	En cas de résiliation par le Client (arrêt du contrat avant la fin de la durée minimale d'engagement), les redevances mensuelles restent dues pour la période de la durée contractuelle restant à courir. Limites d'utilisation Sauf accord exprès de SONATEL, une adresse (appartement ou domicile) ne peut être raccordée plus d'une fois à l'Offre. Autres possibilités Migration vers une offre supérieure : gratuit, Frais de Migration vers une offre inférieure : 25.000 F CFA, Frais de déménagement Transfert : 15.750 F CFA, Suspension sur demande : 3 mois renouvelable 1 fois Tirage câble intérieur (goulottes) : 10.000 F CFA.
MENTIONS LEGALES ET SIGNATURE	
Souhaitez-vous recevoir des informations/prospections commerciales provenant des sociétés du groupe SONATEL et/ou des Partenaires des sociétés du Groupe SONATEL?	
CADRE RESERVE A LA SONATEL	
	e de réception du formulaire _ _ _ _ _
Nom et signature de l'ADV de la SONATEL	